

*naissance  
et objectifs du  
CGA*

Le Centre de gestion comptable agréé Auvergne...

**créé par qui  
pour qui**

**pourquoi ?** (pages 2, 3)



Le Centre de gestion comptable agréé Auvergne...

- **fort de plus de 3 300 adhérents**  
(leurs droits et leurs obligations) (page 4)
- **ses missions "classiques"** (page 5)
- **les avantages pour ses adhérents** (page 6)

*fonctionnement  
du CGA*

*Les +  
du CGA*

Le Centre de gestion comptable agréé Auvergne...

- + **de 4 000 heures de formation pour tous** (pages 7, 8)
- + **d'infos et + de visibilité sur Internet** (page 9)
- + **de statistiques pour appréhender le marché** (page 10)





## LA CRÉATION DES CENTRES DE GESTION *par qui, pour qui et pourquoi ?*

**PAR les experts-comptables, les chambres consulaires, les syndicats professionnels**

Issus de la loi de finances rectificative de **1974**, les centres de gestion comptable agréés ont été créés **à l'initiative** des experts-comptables, des chambres consulaires et des syndicats professionnels.

Ce sont des **associations loi 1901**, qui bénéficient d'un **agrément donné par l'administration fiscale pour 6 ans** et **renouvelable**.

**POUR les commerçants, les artisans, les agriculteurs et toute activité exercée avec le statut de société imposée à l'impôt sur les sociétés.**

**POUR leur apporter différents services :**

- leur assurer une **égalité fiscale** avec les salariés
- leur apporter une meilleure **connaissance de leurs résultats**
- leur apporter une **assistance en matière de gestion** :
  - **assistance technique**
  - **formation** adaptée à leurs besoins
  - **analyse des informations** en matière de **prévention des difficultés économiques**
  - **actions** tendant à l'**amélioration de leur gestion et de leurs résultats**

# LE CENTRE DE GESTION COMPTABLE AGRÉÉ DE LA RÉGION AUVERGNE *sa création, sur quelles bases...*

## 1976 : naissance du CGA Auvergne

Le Centre de gestion comptable agréé de la région Auvergne a été créé le **26 septembre 1976** par l'**ordre régional des experts-comptables**. Il compte aujourd'hui **6 salariés**.

## Un fonctionnement d'association

Le Centre de gestion comptable agréé de la région Auvergne étant constitué **sous forme associative**, un conseil d'administration, un bureau et des commissions de travail ont été mis en place. Une assemblée générale est organisée une fois par an.

Le **conseil d'administration** est élu pour 3 ans (dernière élection lors de l'assemblée générale du 9 novembre 2015) et composé de 23 membres, 15 experts-comptables et 8 artisans, commerçants ou agriculteurs. Son président est **Jean-Michel Belle**, expert-comptable (*voir son portrait page 6*)

## Ses ressources : les cotisations de ses adhérents

Les **cotisations annuelles des adhérents** du CGA Auvergne représentent les **uniques ressources** du CGA Auvergne.

Son chiffres d'affaires pour **2015** était de **704 K€**.

Le CGA Auvergne ne bénéficie d'**aucune subvention**.





## **PLUS DE 3 300 ADHÉRENTS** *leurs obligations et leurs droits*

### **Règle n° 1 : adhérer au CGA Auvergne et payer sa cotisation annuelle**

La cotisation au CGA Auvergne pour **2016** est de **228 € TTC**.

### **Règle n° 2 : respecter les statuts**

Le CGA Auvergne étant régi par une association, chacun de ses membres à jour de sa cotisation doit respecter les règles édictées par les statuts de l'association.

L'adhérent doit notamment **se soumettre aux contrôles de concordance, de cohérence et de vraisemblance des déclarations fiscales et au contrôle de TVA définis par les statuts et permettant de bénéficier des avantages fiscaux.**

**Le CGA envoie un compte-rendu de mission à l'issue de ses travaux à chacun de ses adhérents.**

### **EN CONTREPARTIE, l'adhérent peut...**

#### **— Bénéficiaire d'avantages fiscaux (catégorie Bénéfices industriels et commerciaux, Bénéfices agricoles, régime fiscal Impôt sur le revenu)**

- Non-majoration de la base imposable (base majorée de 1,25 pour les non-adhérents à un CGA)
- Réduction d'impôt CGA plafonnée aux 2/3 des dépenses pour frais de comptabilité dans la limite de 915 €, en cas d'option pour un régime du réel.

#### **— Bénéficiaire de tous les services offerts par le CGA Auvergne (catégorie Bénéfices industriels et commerciaux, Bénéfices agricoles, régime fiscal Impôt sur le revenu et Impôt sur les sociétés)**

- Production pour chacun des adhérents d'un dossier de gestion pédagogique assorti d'une alerte en cas de détection de difficultés économiques et financières
- Production de statistiques professionnelles (19 professions étudiées)
- Possibilité pour l'adhérent de participer à l'observatoire économique (5 professions représentées : pharmaciens, boulangers, bouchers, coiffeurs, restaurateurs)
- Bénéficiaire du rattachement gratuit de son site à l'annuaire des sites des adhérents en ligne sur [www.cgaauvergne.fr](http://www.cgaauvergne.fr)
- Bénéficiaire d'un espace personnalisé sur le site du CGA, permettant un accès rapide et pratique à toutes les données qui le concernent et des échanges réguliers avec le CGA
- Bénéficiaire de façon illimitée de toutes les formations proposées par le CGA
- Recevoir la lettre trimestrielle d'information du CGA (***voir Annexe 2***)

## LE CGA AUVERGNE ses missions "classiques"

### Remise annuelle à chaque adhérent d'un dossier de gestion et de prévention (voir Annexe 1)

Ce dossier comporte pour le commerçant destinataire :

- ses chiffres clés
- la tendance observée dans son secteur d'activité
- son activité
- sa structure financière
- ses ratios
- un volet pédagogique

**Mais également une partie "commentaire personnalisé" sur l'analyse des risques :**

- résumé des points forts et des points faibles de l'entreprise
- identification de certains dysfonctionnements
- détection des éventuelles difficultés économiques et financières

### Une mission importante : la détection des difficultés économiques et financières

Par la loi du 2 août 2005, le CGA Auvergne s'est vu confier **une mission de prévention des difficultés économiques** de ses adhérents.

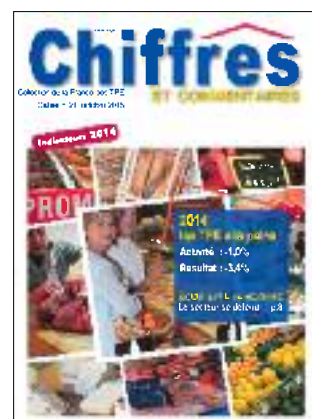
Il a pour rôle de **diagnostiquer** ces éventuelles difficultés, d'orienter vers des **micro-formations**, voire de renvoyer l'adhérent vers les propres services du **CGA Auvergne ou un expert-comptable** pour une analyse personnalisée de sa situation.

### Accès à des statistiques nationales

Le CGA est adhérent à la Fédération des centres de gestion comptable agréés (FCGA). La fédération regroupe 180 000 entreprises et édite des **statistiques annuelles pour 75 professions**.

Si son domaine fait partie de ceux qui sont étudiés, chaque année, l'adhérent reçoit donc une **synthèse relative à son activité**, en plus de données chiffrées communiquées **chaque mois ou chaque trimestre, selon les professions (voir Annexe 2)**.

*"Cahiers bleus",  
édités chaque  
trimestre par  
la FCGA.*





## LE CGA AUVERGNE *les avantages pour ses adhérents*

### Qu'est-ce qu'une "mission type" du CGA Auvergne ?

Après envoi à l'administration fiscale des **déclarations de résultats et de TVA** d'une entreprise adhérente, le CGA, co-destinataire du document, en examine « **la cohérence, la concordance et la vraisemblance** ». Sur la base d'une déclaration d'appartenance et d'un compte-rendu de mission fourni par le CGA à l'administration fiscale et selon le statut juridique et fiscal de son entreprise, l'adhérent pourra bénéficier notamment d'un **impôt minoré**.

Tout adhérent reçoit en plus chaque année un « **dossier de gestion et de prévention** » **personnalisé** : ce document très complet comprend, par exemple, des chiffres clés, la tendance observée dans son secteur d'activité, des informations sur son activité, ses ratios, un résumé des points forts et des points faibles de son entreprise, voire un signal d'alarme éventuel en cas de difficultés économiques et financières.

Dans l'adhésion au CGA Auvergne est comprise la participation à toutes les formations dispensées par le CGA Auvergne (hormis les formations d'anglais, payantes), y compris pour les sociétés soumises à l'IS

(voir détail page 8).

## **LA FORMATION POUR TOUS**

*près de 4 000 heures par an*

En 2015, ils ont été **608 stagiaires** à participer aux formations dispensées par le CGA Auvergne, soit **69 stages**. Un vrai "plus" pour les adhérents, **sur bien des aspects...**

### **Un programme de formations très riche**

L'**actualité sociale et juridique** fait régulièrement l'objet de formations destinées à optimiser l'efficacité de l'activité de l'adhérent en actualisant ses connaissances : ont ainsi été proposés des rendez-vous autour de **la complémentaire santé, la retraite des indépendants** ou tout simplement **un tour d'horizon des nouveautés en matière de droit du travail**.

Les formations en **informatique** et sur le maniement d'**Internet** font partie des formations plébiscitées par les adhérents (**l'entretien, la sécurisation et l'optimisation de son ordinateur, la réalisation d'un diaporama avec PowerPoint, l'utilisation optimisée de son smartphone, la création d'un site Web avec Jimdo...** ont fait l'objet de stages).

Le CGA Auvergne programme également des formations dans le domaine du **développement de l'activité et du bien-être au travail**. Les adhérents peuvent se voir proposer des formations sur **la façon d'améliorer ses arguments pour réussir sa vente ou l'attractivité de son espace de vente grâce au feng-shui. Un stage dédié au stress « pour s'en faire un allié », un autre sur la Responsabilité sociale des entreprises** font également partie des formations qui ont été dispensées par le CGA au cours du premier trimestre 2016.

Une session de formation à **l'anglais** est également proposée dans l'année. Des formations spécifiques sont organisées à destination des **pharmaciens**.

### **Des intervenants reconnus**

Pour assurer ces formations, le CGA Auvergne fait appel aux **meilleurs professionnels** des différentes disciplines, à l'intérieur et hors de la région : **experts-comptables, avocats, notaires, conseillers en gestion de patrimoine, informaticiens, conseillers en action commerciale, sophrologues, coaches, etc.**

### **Des stages compris dans la cotisation**

Le coût des **formations** dispensées par le **CGA Auvergne** est **compris dans la cotisation**. **L'adhérent (le chef d'entreprise, son conjoint, ses salariés)** peut participer à **autant de stages** qu'il le souhaite dans l'année.

Tout est fait pour **faciliter la vie** du stagiaire : formations courtes sur une journée ou même le temps du petit-déjeuner, le lundi pour les commerçants, repas organisés en commun, etc.

### **Un nouveau timing : la demi-journée**

Pour coller au mieux au rythme exigeant de la vie des chefs d'entreprise, le **CGA Auvergne** programme désormais des **stages sur une demi-journée**.



## **LA FORMATION POUR TOUS (SUITE)**

### **Compte personnel de formation**

Les salariés à plein temps cumulent, depuis le 5 mai 2004, 24 heures de droit individuel à la formation par an, ce qui leur donnent donc droit à **150 heures de formation**. Certains des stages proposés par le CGA Auvergne peuvent aider les chefs d'entreprises à remplir leurs obligations dans ce domaine.

### **EXEMPLE DE STAGE = LE SECOURISME**

#### **Le formateur et une adhérente-stagiaire témoignent...**

**Brice Jules, formateur au sein de l'Association départementale de protection civile 63 : « Les adhérents du CGA Auvergne sont volontaires et motivés. »**

« Notre association est gérée par des bénévoles et nos formations sont assurées à 95 % par des bénévoles également. Je suis pour ma part employé par la structure. Ça fait 10 ans qu'on travaille ensemble avec le CGA. J'anime une à trois formations par an pour eux, en fonction de leur demande, qui correspond à la demande de leurs adhérents. Nous avons aujourd'hui un peu plus de participants car la formation se fait désormais sur une journée au lieu de deux.

On apprend aux stagiaires à savoir agir en cas d'accident, éviter le sur-accident pour la personne qui intervient et pour la victime et les personnes autour, notamment en sachant qui alerter. Ils apprennent aussi comment réagir face à une urgence vitale (étouffement, saignement abondant...). On leur montre la position latérale de sécurité, on leur apprend le massage cardiaque avec défibrilateur. Face aux malaises (cardiaque, AVC, brûlure, plaie...), il vont apprendre à connaître à quel moment on se doit d'alerter.

Avec le CGA, nous avons des stagiaires motivés, qui posent beaucoup de questions. Sans doute parce que ce sont eux les demandeurs pour cette formation, ils ne sont pas envoyés par un employeur. »

**Régine Hélion, gérante d'1,2,3 Soleil, boutique de loisirs créatifs à Vichy : « Je me suis dit que c'était bête de ne pas savoir comment réagir en cas d'accident. »**

« Je suis adhérente du CGA Auvergne depuis les débuts de mon activité. J'ai suivi des formations avec le CGA dès le départ, dès que j'ai reçu le catalogue par courrier. Depuis, je suis ravie de participer à ces ateliers. C'est formidable, ils sont compris dans ma cotisation !

J'ai l'habitude de faire des formations, notamment quand il y a des nouveautés. Je me forme auprès de mes fournisseurs car je considère que l'on ne peut bien conseiller que lorsqu'on a expérimenté soi-même. Je fais quasiment de la formation continue... Et comme je pars du principe qu'on apprend à tout âge et que je suis curieuse de tout, je me suis dit : pourquoi pas le secourisme ? C'est bête de ne pas savoir quoi faire quand il y a un accident. On est paniqué, on ne sait pas comment réagir... Il faut pouvoir prévenir les secours, savoir quel numéro composer, savoir aussi dire correctement où on se situe... Heureusement, pour l'instant, je n'ai pas eu à appliquer ce que j'avais appris.

Parmi toutes les formations que j'ai suivies au CGA, le stage sur les réseaux sociaux m'a beaucoup apporté. Je suis zéro dans ce domaine et j'essaie de m'améliorer... Aujourd'hui, grâce à la formation dispensée par le CGA, j'envisage de suivre une formation spécifique.

Je suis bien dans mon travail, mais j'aime voir d'autres personnes, échanger... Tout est lié. Je trouve la plupart du temps dans ces stages ce que j'étais venue y chercher. »







## UN SITE INTERNET PERFORMANT *des infos utiles, des espaces personnalisés et une plateforme innovante*

Une adresse : [www.cgaauvergne.fr](http://www.cgaauvergne.fr)

### Des infos pratiques pour tous...

Le site Internet du CGA Auvergne regroupe, de façon claire et synthétique, l'ensemble des **informations pratiques** utiles aux adhérents : notamment la présentation des **missions du CGA** (dossier de gestion, commentaire personnalisé sur l'analyse des risques, etc.), **les calendriers des formations**, pour le trimestre en cours et les trimestres passés (formations dont le coût est compris dans le montant de la cotisation annuelle), une revue de **l'actualité du CGA** (participation à des événements liés au monde de l'entreprise, aux Trophées des Ailes de la TPE décernés chaque fin d'année...), des **informations utiles sur le plan fiscal**, tous les numéros de la **Lettre d'information trimestrielle des Adhérents**, etc.

### ... et un espace personnalisé pour chacun

Le CGA a mis en place sur son site Internet, à l'attention de ses adhérents et également pour les experts comptables avec lesquels il est en relation, des **espaces personnalisés**. Via un code d'accès, l'adhérent ou l'expert comptable peut aller consulter **tous les documents qui le concernent** et **échanger** facilement des informations avec le CGA. Il peut également **s'inscrire à une formation**, transmettre son chiffre d'affaires pour **participer à l'observatoire** mis en place par le CGA pour certaines professions, etc.

### + Une visibilité des entreprises sur la Toile

Nombre de PME et TPE sont désormais sensibilisées à l'importance d'une visibilité sur Internet pour développer leur activité et leur notoriété, mais par manque de familiarité avec ce nouveau vecteur de communication, renoncent à y créer leur propre vitrine.

Le CGA Auvergne a souhaité les aider en mettant en place **un espace dédié aux adhérents sur son site**. Créée en **juin 2008**, **cette « fenêtre ouverte » par le CGA Auvergne sur leurs activités** compte déjà **de nombreux sites d'adhérents**. Chaque membre de ce vaste réseau de plus de 3 300 membres peut **rattacher gratuitement le site de son entreprise** à cet espace, accessible sur le site en cliquant sur **« Consulter les sites des adhérents »**.



## DES STATISTIQUES INTERNES ET UN OBSERVATOIRE *pour bien appréhender le marché*

### Statistiques : 19 professions étudiées

Le CGA Auvergne étudie **19 professions** : **boulangier-pâtissier, coiffeur, boucher-charcutier, fleuriste, maçon, électricien, plombier, menuisier, plâtrier-peintre, gérant de boutique de prêt-à-porter, pharmacien, restaurateur, gérant de café-restaurant, gérant de café, garagiste, alimentation générale, paysagistes, esthéticiennes et buraliste-presse.**

Ces données sont communiquées à **tous les adhérents** occupant l'une de ces professions.

Une **comparaison** leur est proposée entre les données qui les concernent, la moyenne calculée par le CGA Auvergne et les données nationales.

### Bouchers-charcutiers, boulangers, coiffeurs, pharmaciens et restaurateurs participent à l'observatoire

Le CGA Auvergne a mis en place un **observatoire économique** pour **5 professions** : **boucher-charcutier, boulangier, coiffeur, pharmacien et restaurateur** (voir Annexe 2).

Ces données, **basées sur le chiffre d'affaires**, leur sont communiquées tous les trimestres, sauf pour les pharmaciens où le transfert de ces données s'opère chaque mois.

C'est un outil dynamique et précieux pour sonder **l'évolution d'un marché local** et le **comparer à l'évolution nationale**.

## **LE CGA AUVERGNE** *ses dirigeants*



**Jean-Michel Belle**  
*président du CGA Auvergne*



**Catherine Farnoux**  
*directrice du CGA Auvergne*

### **Jean-Michel Belle préside le CGA Auvergne depuis novembre 2015.**

Âgé de 53 ans, père de trois enfants, cet expert-comptable originaire de Clermont-Ferrand a exercé pendant de nombreuses années à Paris avant de rejoindre sa terre d'origine. Avec ses deux associés, il est aujourd'hui à la tête de deux cabinets d'expertise comptable, l'un à Bellerive-sur-Allier qui compte dix-sept employés, le second à Chamalières où travaillent deux salariés, et d'un cabinet de commissariat au compte, basé également à Bellerive-sur-Allier et employant trois personnes. Jean-Michel Belle s'est impliqué depuis plusieurs années dans la vie de la cité. Tout d'abord en tant que trésorier de l'ordre régional des experts-comptables pendant six ans, puis en tant qu'administrateur au CGA Auvergne pendant deux mandats, l'un effectué en tant que trésorier, le suivant en tant que vice-président.

### **Catherine Farnoux, expert-comptable diplômé, est directrice du CGA depuis 2002.**

Après des études menées à Clermont-Ferrand, Catherine Farnoux a débuté sa vie professionnelle à Paris. Revenue dans sa région d'origine en 1991, cette expert-comptable diplômée a pris la direction du CGA en 2002. Elle représente aujourd'hui le CGA auprès de plusieurs structures du monde économique : Pôle Emploi, l'Ordre des experts-comptables, la CCI, les Dirigeants commerciaux de France...

**L'équipe du CGA Auvergne est composée de 6 personnes.**

## **LE CGA AUVERGNE** **A 40 ANS !**



**Valéry Giscard d'Estaing, président de la Région Auvergne, assistait en 1995 à l'AG du CGA, présidée par Philippe Maniel. Ils échantent, en présence de François Beaughon, directeur du Centre, et de Claude Demota, ancien président de la structure.**

**En 1976, le Centre de gestion comptable agréé de la région Auvergne était créé à l'initiative de l'Ordre régional des experts-comptables.**

La vie du CGA pendant ses quarante ans d'existence peut être découpée en trois grandes étapes : les années 1976 à 1979, qui sont celles de l'installation du Centre ; puis les années 1979 à 1982, marquées par une définition plus précise de ce que devait être un CGA et une amélioration du rôle technique de ce type de structure (réalisation d'un dossier de gestion pour chaque adhérent, examens de cohérence et vraisemblance, synthèses professionnelles...) ; enfin, la période suivante qui s'étend jusqu'à aujourd'hui et qui, compte tenu notamment des difficultés économiques rencontrées par les entreprises, est celle des actions de formation, d'information et d'assistance à la gestion.

Sur le plan des missions, au contrôle de cohérence, de concordance et de vraisemblance de tous les dossiers depuis la création du Centre s'est rajoutée la mission de contrôle de TVA et de production d'un compte rendu de mission pour l'administration à partir de 2010. Mais c'est surtout en terme de formation que le CGA Auvergne a considérablement développé ses prestations. Née dès le début des années 80, cette politique de formation de ses adhérents s'est déployée avec un succès grandissant pour atteindre au milieu des années 90 un beau taux de participation (875 stagiaires en 1996). 2000 et 2001 sont des années exceptionnelles avec plus de 1000 participants aux stages.

Enfin, le CGA Auvergne s'est interrogé au fil du temps sur les orientations à suivre pour rester au plus près des besoins et envies de ses adhérents ; l'accompagnement réalisé par le cabinet de conseil Namasté Communication entre 2007 et 2009 a notamment permis de lui trouver une mascotte, de mettre en place l'annuaire des adhérents sur le site Internet du Centre ainsi que la Lettre des Adhérents.

**CGA AUVERGNE**

41, RUE DE BLANZAT

63100 CLERMONT-FD

**04 73 91 00 70**

**[cga@cgaauvergne.fr](mailto:cga@cgaauvergne.fr)**

**[www.cgaauvergne.fr](http://www.cgaauvergne.fr)**



**Annexe 1**  
**Un dossier de gestion type**

**COMMENTAIRES DE GESTION**  
**ANALYSE DES RISQUES (loi du 2 août 2005)**

ANALYSE ECONOMIQUE	Exercice 2006/2013 (Euros)	Exercice 2005/2012 (Euros)	Différence 2006/2013 - 2005/2012 (Euros)	Evolution %	Stabilité des ratios
Votre activité	22 202 €	17 106 €	+704	%	OK
Votre résultat courant	22 412 €	28 431 €	-41 019	%	
Votre résultat net	21 710 €	28 431 €	-40 221	%	
Votre taux de marge globale	78,80%	79,54%	-1,74	points	71,23%
Votre taux global de	28,46%	42,14%	-10,68	points	20,93%
Votre rentabilité	28,83%	34,23%	-9,25	points	24,72%

**Attention aux effets cumulés et au cumul !**  
 La baisse de marge a été favorisée par une dégradation de votre structure.

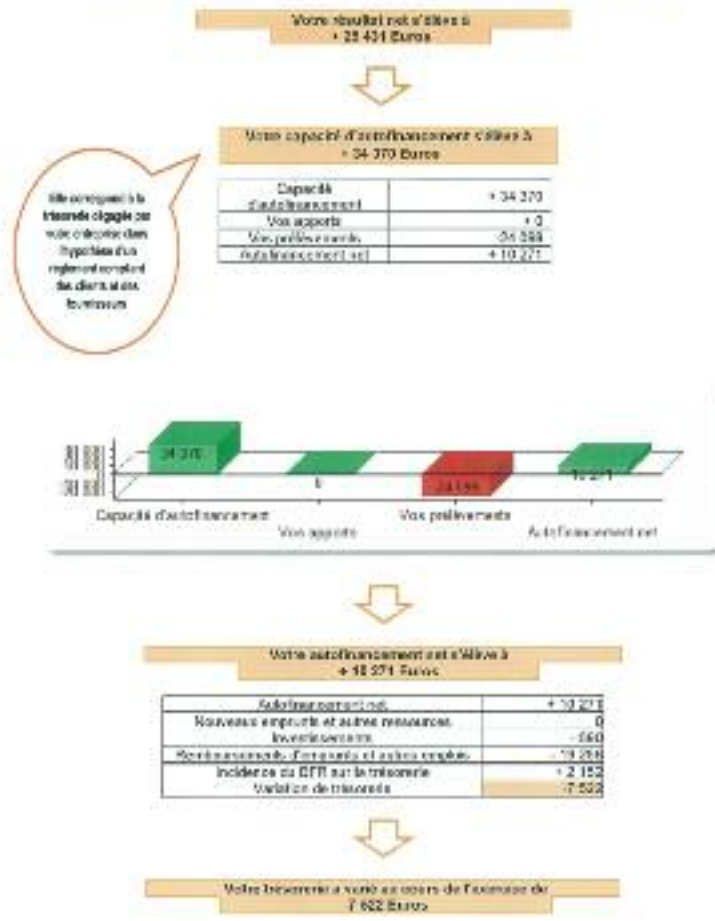
ANALYSE FINANCIERE	Impact sur le trésorerie
La trésorerie sera dégraissée par l'activité de votre entreprise sur ce période/année.	- 34 370 €
Amortissements, Provisions, Impôts différés	+ 21 069 €
Autres produits et dépenses	+ 800 €
Dotations aux amortissements, à la dépréciation des stocks et des créances douteuses	+ 10 252 €
Ce qui est positif de 21 141 Euros.	+ 21 141 €
Le financement des coûts d'exploitation (salaires, stocks, fournisseurs à court terme)	+ 2 182 €
Le résultat net est de 21 710 Euros	+ 21 710 €
Il vous reste positif de 45 911 Euros	+ 45 911 €

**La trésorerie sera dégraissée sur cette période.**

**CONCLUSION ET ACTIONS A ENTREPRENDRE**  
 Le résultat net est positif, mais la trésorerie est négative. Il est nécessaire de revoir la structure financière.

- Au sommaire =**
- Commentaires de gestion et analyse des risques
  - La tendance observée dans votre secteur
  - Votre activité
  - Vos résultats
  - Votre marge globale
  - La répartition des frais
  - Votre excédent brut d'exploitation
  - Où est passé votre résultat ?
  - Votre structure financière
  - Vos ratios
  - Soldes intermédiaires de gestion
  - Bilans comparés
  - Où est passé votre résultat ? (analyse détaillée)
  - Notes personnelles

**OÙ EST PASSÉ VOTRE RÉSULTAT ?**



Collection de la France des TPE  
Cahier n°20, avril 2016

www.fcga.fr

# Activité et tendances

**2015, un si léger mieux...**  
Indice TPE : -1,7%

Couverture du numéro 20 (avril 2016) des "Cahiers rouges", édités chaque année par la FCGA. Un extrait concernant la profession de l'adhérent est intégré dans le dossier de gestion qui lui est remis par le CGA Auvergne.

Exemple d'analyse effectuée par le CGA Auvergne à destination d'un de ses adhérents restaurateur participant à l'observatoire.

OBSERVATOIRE DU GOUVERNEUR ET DES SERVICES  
4ème Trimestre 2015

Catégorie	Novembre 2015	Novembre 2014	Evolution	Indice
Vente	180 000 €	178 000 €	+1,1%	100,6%
Restaurants	45 000 €	44 000 €	+2,3%	102,3%
Travaux	75 000 €	74 000 €	+1,4%	101,4%
Autres	60 000 €	60 000 €	0,0%	100,0%
Evolution mensuelle	11,5%	10,0%	+1,5%	101,5%

Indice	Novembre 2015	Novembre 2014	Evolution
Indice	100,6%	100,0%	+0,6%
Indice	102,3%	100,0%	+2,3%
Indice	101,4%	100,0%	+1,4%
Indice	100,0%	100,0%	0,0%
Indice	101,5%	100,0%	+1,5%

Indice national : 120,0 points (2014)  
Indice régional : 110,0 points (2014)  
Indice départemental : 100,0 points (2014)

Indice national : 120,0 points (2014)  
Indice régional : 110,0 points (2014)  
Indice départemental : 100,0 points (2014)

CENTRE DE GESTION COMPTABLE AGRÉÉ

# CGA

la lettre des adhérents #23 1er trimestre 2016

AUVERGNE

VOIRE ACTUALITÉ CHAQUE TRIMESTRE

**Edito**  
Retrouvailles

Un anniversaire est l'occasion, pour celui qui est fête, de retrouver ceux qui ont partagé les grandes heures de son parcours. Les 40 ans du Centre de Gestion Comptable d'Auvergne n'échappent pas à la tradition. Claude Demotko, qui a partagé la vie du CGA en tant que président de 1985 à 1994, a accepté de revenir dans cette lettre sur ces années de développement de la structure qu'il a accompagnée avec plaisir. De même pour Jean-François Bonchera, adhérent et administrateur, toujours soucieux que le Centre reste au plus près des besoins de ses adhérents. Vous retrouverez également dans cette lettre les grandes lignes du programme de l'assemblée générale du Centre, événement que nous avons souhaité encore plus festif et convivial et auquel nous espérons vivement que vous participerez. Enfin, nous vous invitons à participer cette année encore aux Ateliers de la TPE pour faire la preuve une nouvelle fois de la vitalité des TPE auvergnaises.

Jean-Michel Belle, Président du CGA Auvergne

**Dossier**  
40 ans, le bel âge

Le CGA affiche une belle maturité après quatre décennies et se tenir au plus près de ses adhérents. Sérieux et esprit d'initiative ont marqué ces parcours.

En 1976, le Centre de gestion comptable agréé de la région Auvergne était créé à l'initiative de l'Ordre régional des experts-comptables. L'association portait le projet "nouveau" dans tout naturellement son premier siège social dans les locaux du conseil régional de l'Ordre, 16, avenue Pasteur à Chamalières. Ce ne sera qu'en juillet 1979 que le CGA Auvergne sera transféré, au 18 de l'avenue de Royat, toujours à Chamalières, avant de s'installer définitivement à Clermont-Ferrand, le 3 octobre 1983, au sein de locaux dont elle aura fait l'acquisition et où elle est toujours présente, 41, rue de Bizot.

**Huit présidents.** — Les vides du CGA pendant ses quarante ans d'existence, peut être découpée en trois grandes étapes : les années 1976 à 1979, qui sont celles de l'installation du Centre ; puis les années 1979 à 1982, marquées par une démission plus précisée de ce que devait être un CGA et une amélioration du rôle technique de ce type de structure (réalisation d'un dossier de gestion pour chaque adhérent, accent sur la cohérence et l'indépendance, synthèses professionnelles...) ; enfin, la période suivante qui s'étend jusqu'à aujourd'hui et qui, compte tenu notamment des difficultés économiques rencontrées par les entreprises, est celle des actions de formation, d'information et d'assistance à la gestion.

Citons les différents présidents qui se sont succédés à sa tête, dont certains ont à leur actif une belle longévité en tant que moteur de cette structure : Jean Solvay, premier d'entre eux qui restera neuf ans président, remplacé par Claude Demotko en 1985 pour neuf ans de mandat, suivi, puis Philippe Marlet, actuel président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables, président du CGA de 1994 à 2000, Jean-Philippe Morlot, de 2000 à 2003, Alain Bayens, de 2003 à 2006, Jean-Philippe Morlot, de 2006 à 2010, auquel succédera la première femme présidente, Evelyne Serin-Cabeau, qui cédera la place à Jean-Michel Belle, actuel président, en novembre 2015. Côte direction du CGA, seuls quatre directeurs se sont relayés : Jean Dubreuil occupa le ban en octobre 1981, suivi de François Beauchamp, arrivé en 1988 et reparti en 1997, puis Bruno Souvaine, directeur pendant cinq ans, qui sera remplacé par Catherine François en août 2002, directrice qui affiche aujourd'hui quarante ans à la tête du CGA. Sur le plan du personnel, les actuelles employées peuvent toutes afficher elles aussi une certaine fidélité au Centre, la plus « ancienne » étant arrivée en 1979 et la dernière embauchée ayant pris son poste en 1993.

**Objectif formation.** — Sur les quatre missions, ou contrôle de cohérence, de concorde

Valéry Giscard d'Estaing, ancien Président de la Région Auvergne, créateur en 1995 de l'ACG, a été directeur Philippe Marlet pour la première fois à Clermont, en présence de François Beauchamp, directeur du Centre, et de Claude Demotko, ancien président de structure.

Indice et de vieillissement de tous les dossiers depuis la création du Centre s'est rajoutée la mission de contrôle de TVA et de production d'un compte rendu de mission pour l'administration à partir de 2010. Mais c'est surtout en terme de formation que le CGA Auvergne a considérablement développé ses prestations. Née dès le début des années 80, cette politique de formation de ses adhérents s'est déployée avec un succès grandissant pour atteindre au milieu des années 90 un bon niveau de participation (675 stagiaires en 1996). 2000 et 2001 sont des années exceptionnelles avec plus de 1000 participants aux stages.

Enfin, le CGA Auvergne s'est interrogé au fil du temps sur les orientations à suivre pour rester au plus près des besoins et envies de ses adhérents ; l'accompagnement réalisé par le conseil Namasté Communication entre 2007 et 2009 a notamment permis de mettre en place l'annuaire des adhérents sur le site Internet du Centre ainsi que la présente Lettre des Adhérents.

LA LETTRE DES ADHÉRENTS #23 - AOÛT 2016 CGA VOIRE ACTUALITÉ CHAQUE TRIMESTRE

Couverture du numéro 23 (septembre 2016) de la Lettre des Adhérents, éditée tous les trois mois par le CGA.